

# DGCCRF

## Chronique d'une mort annoncée

La nouvelle organisation de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) prévue par les pouvoirs publics dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) risque de démanteler ce service phare de l'Administration. Au détriment de la protection des consommateurs.

« Consommateurs, votre sécurité est en danger ! Votre protection est en danger ! Défendez-vous ! Agissez ! » Ce n'est pas tous les jours que les syndicats de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en appellent aux consommateurs et les invitent à signer une pétition en ligne ([www.consommateurendanger.org](http://www.consommateurendanger.org)) pour les sensibiliser sur les dangers qui menacent l'avenir de leurs services.

Pour en arriver là, il fallait une menace sérieuse contre ce service phare de l'Administration, à la pointe depuis des années dans la lutte contre toutes les formes de fraudes et de malfaçons qui menacent en permanence les consommateurs. « C'est une véritable implosion de notre administration qui s'annonce à l'horizon 2010 », s'inquiète Jean-François Delcey, secrétaire général de la CFTC. En effet, le 31 décembre dernier, contre toute attente et au terme d'un revirement à 180°, une circulaire du Premier ministre prévoyait l'intégration des unités départementales actuelles de la DGCCRF dans les nouvelles directions interministérielles des préfectures : les DDPP (Directions départementales de protection de la population) ou les DDCSP (Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations). « Une telle évolution aboutirait inévitablement à l'effondrement de toute la pyramide nationale composée d'une administration centrale, d'un maillage territorial d'unités départementales fédérées au plan régional, d'un réseau de compétence et d'un réseau national de laboratoires. Une synergie qui permettait une grande réactivité des services en cas d'alerte ou de contrôle », poursuit-il.

### « Lever le pied »

À l'heure d'une économie mondialisée, le morcellement de l'un des principaux outils de surveillance et de contrôle des marchés semble aller à l'encontre du bon sens. Par exemple, personne ne contestera qu'il est beaucoup plus facile à l'échelon national de faire retirer de la vente un jouet dangereux en provenance d'Asie qu'en prenant la décision département par département !

Autre enjeu, le déroulement des missions de contrôle dont on peut craindre qu'elles ne soient plus effectuées en toute indépendance dès lors qu'elles seront placées sous l'arbitrage des représentants de l'État.

Enfin, les unités départementales redoutent aussi des coupes sombres dans leurs effectifs, dès lors que leurs agents seront noyés dans les Directions de la population. « Une tendance déjà constatée depuis une décennie et qui ne peut que s'accélérer : après tout, n'est-ce pas l'objectif visé par la Révision générale des politiques publiques (RGPP) ? » conclut Jean-François Delcey.

Avec le démantèlement de la DGCCRF, c'est donc un pan essentiel de la lutte contre toutes les pratiques déloyales qui risque de disparaître. C'est un outil performant, qui a su développer dans ses laboratoires des technologies de pointe pour détecter des formes de fraudes de plus en plus sophistiquées, qui est menacé. On voudrait se débarrasser des gêneurs que l'on ne s'y prendrait pas autrement !